

78 votre canton

Saint-Germain-en-Laye Nord / Achères

Budget 2006

A la commission des finances

Maurice Solignac est depuis quelques mois, le nouveau Président de la commission des finances du Conseil général des Yvelines. Nous lui avons demandé de commenter brièvement les orientations pour 2006.

“ Le budget départemental 2006 se traduit par une hausse exceptionnelle du niveau d’investissement. Les crédits destinés à la politique du logement sont quasiment multipliés par quatre, de manière à encourager une relance globale de la construction. Ce budget voit aussi la montée en puissance progressive des crédits de l’action sociale qui voit son budget progresser de 9 %. C’est ainsi que nous voyons avec plaisir l’accroissement des crédits affectés à l’insertion. Car, pour nous, le retour à une situation normale passe par l’emploi et il est donc essentiel d’en faire une priorité. De même, le secteur de l’aide à l’enfance progresse ainsi que le secteur des personnes handicapées. Et le tout, sans augmentation des taux de fiscalité, alors qu’ils sont déjà les plus faibles de tous les départements de l’Île-de-France.

Comment tout cela est-il possible ?

Il n’y a pas de miracle. Le financement des objectifs ambitieux du Département est rendu possible par la grande sagesse de gestion souhaitée par le Président Pierre Bédier ainsi que par la situation particulièrement saine en terme de dette laissée par son prédécesseur Franck Borotra. Ainsi, nous conservons et nous accroissons notre compétitivité ; le développement économique devient alors créateur de richesses, générateur d’emplois et facteur d’équilibre de notre Département. ” ■

Subventions

La politique de prévention par le sport

Cette politique passe aussi par le sport. C’est pourquoi le Conseil général des Yvelines a attribué récemment des subventions directes à de nombreux clubs sportifs dont le rugby, le tennis, le hockey, la natation, l’escrime... ou l’office municipal des sports d’Achères.

Patrimoine

Le Musée Maurice DENIS, l’art dans son écrin de verdure...

Le Musée Maurice Denis entame sa 26^e année d’existence !

Il développe l’image d’un établissement actif et fortement enraciné dans son environnement. Sa réputation s’étend bien au-delà de nos frontières. Afin de pourvoir à sa pérennité et à son enrichissement, le Conseil général des Yvelines a adopté le principe de la réhabilitation du Musée. Une propriété contiguë au parc du Musée, incluse dans le projet, permettra une extension significative.

En attendant les travaux, les efforts de mise de valeur se poursuivent. Une salle auparavant fermée au public a été totalement aménagée afin de présenter la donation Henri de Maistre.

L’embellissement du jardin se poursuit également. Allées, pelouses, verger, potager, jardin aromatique... sont progressivement replantés et retrouvent un aspect plus riant.

Ainsi, le rayonnement du Musée, propriété du Conseil général et son fonctionnement sont-ils assurés d’une manière optimale au



cours de cette période de transition. ■

Au Musée Maurice Denis.

Edito

Cette feuille d’information cantonale est une première, un moment très heureux qui nous permettra de faire connaissance. Elle est destinée à présenter les actions du Conseil général des Yvelines.



Comme Conseiller général de Saint-Germain-en-Laye Nord, je participe à la gestion du Département dans de multiples domaines, et en premier lieu celui de l’action sociale, personnes âgées ou handicapées et aide à la famille. A cela s’ajoute ma participation aux conseils d’administration des collèges publics et privés de mon canton. Je m’investis aussi dans l’aide au développement économique, dans l’environnement, dans le domaine culturel ou bien encore dans celui de l’aménagement de la voirie.

Les secteurs gérés par le Département sont étendus et touchent à tous les domaines de votre vie quotidienne. Ils seront développés au cours des futures publications.

Je souhaite que cette lettre atteigne son but en vous faisant mieux connaître l’investissement de votre Conseiller général au service du Département et des habitants de votre Ville.

Maurice SOLIGNAC
Conseiller général
Maire adjoint
de Saint-Germain-en-Laye

Contact

Maurice SOLIGNAC

Reste à votre disposition, pour vous rencontrer en prenant rendez-vous auprès du numéro suivant :

01 30 87 20 30



Avec Mario YEPES, pour le tournoi des moins de 13 ans.



Le Musée Maurice Denis accueille le jeune public pour des ateliers pédagogiques



La demi-pension du collège Jean Lurçat sera réaménagée.

Enseignement

Et le second collège d’Achères ?

Le choix initial du terrain destiné à l’implantation du second collège d’Achères a du être remis en cause en raison des exigences liées aux instructions du Plan de Prévention des Risques d’Inondation.

Aujourd’hui, un nouveau terrain a été choisi sur le site de « La petite Arche », et le Département projette d’y consacrer, à ma demande, environ 13 millions d’euros. Dans ce nouveau collège à taille humaine, nos enfants pourront suivre et vivre leur scolarité dans de meilleures conditions.

En attendant une réhabilitation plus complète, le Conseil général des Yvelines concentre ses efforts sur le réaménagement profond des installations de la demi-pension du collège Jean Lurçat. C’est encore une action engagée au profit de tous. ■

Projets

Un nouveau contrat avec Saint-Germain-en-Laye

Le Département s’implique aussi dans des projets porteurs d’avenir pour l’action culturelle et économique de Saint-Germain-en-Laye.

Le premier concerne la création d’une salle de spectacle à La Clef ainsi que de nouveaux locaux de répétition et d’enregistrement pour encourager les jeunes talents musicaux.

Le deuxième concerne l’aménagement de la place du marché après la réalisation du parking souterrain. C’est une subvention totale de 900 000 € que le Département accordera à ces deux ensembles de haute qualité ! ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l’expression des groupes politiques composant l’Assemblée départementale. Les textes n’engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l’objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l’initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d’une enveloppe financière de 36 millions d’euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d’ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l’attractivité de notre territoire, seule source de créations d’emplois.

Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n’avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n’aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l’idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l’assemblée départementale. Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.